



## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

La Commission Exécutive de l'Union Nationale des Syndicats FORCE OUVRIERE de la Santé Privée, réunie le 31 mars 2009, se félicite de la forte mobilisation des salariés du 29 mars dernier, y compris dans notre secteur d'activité.

Les membres de la Commission Exécutive approuvent pleinement les positions prises par le dernier Comité Confédéral National dans sa résolution pour donner une suite aux grèves et manifestations du 29 janvier 2009, du 19 mars 2009 afin de faire aboutir les revendications légitimes des salariés :

- L'augmentation générale des salaires, réclamée de longue date par FORCE OUVRIERE, est la seule réponse face à la crise économique.

Les salariés ne doivent pas faire, seuls, les frais de cette crise. La relance de la consommation est le meilleur appui de la croissance.

La Commission Exécutive réclame l'ouverture immédiate de véritables négociations salariales dans toutes les Conventions Collectives Nationales de son secteur d'activités ; augmentation à minima de 200 € pour tous.

La Commission Exécutive appelle tous les salariés des secteurs privés non lucratifs et lucratifs sanitaire et médico-social à répondre massivement, comme ont su le faire les Travailleurs Guadeloupéens, aux mots d'ordre de la Confédération, de s'organiser dans les établissements pour amplifier la mobilisation jusqu'à satisfaction de nos revendications.

**Fait à Paris, le 31 mars 2009**



## DECLARATION DE LA DELEGATION CGT AU SYNERPA

Force est de constater que le Synerpa n'est pas une instance de négociations, mais à l'image des pouvoirs publics et de son gouvernement, il est une instance d'information et d'imposition. Lui aussi n'a pas entendu la rue et le désespoir de millions de travailleurs. Il a certainement entendu les larmoiements des actionnaires qui voient leurs émoluments réduits de quelques milliers d'euro, mais les millions de smicards qui survivent tous les jours et qui font tourner les entreprises qu'il représente ne le touche pas du tout. Le mépris affiché par cette instance et ses adhérents est scandaleuse : comment peut-on imposer une augmentation de la valeur du point de 1,1"%(0,825 % sur l'ensemble de l'année).Honte à vous, Mesdames et Messieurs d'oser proposer cette misère, vos employés ne sont ni des clochards ni des mendiants. Pour essayer de nous faire passer votre pilule, vous avez affirmé que les entreprises que vous représentez n'avaient pas augmenté leurs tarifs (prévu par la loi), mensonge, certaines ne ce sont pas privées ! Vont-elles, à votre demande ferme et active, répercuter cette augmentation sur les salaires de leurs employés ? Nous vous demandons d'intervenir sinon à quoi sert vos préconisations et par la même votre existence si vos adhérents font ce qu'ils veulent ? Nous demandons au Synerpa d'ouvrir de sérieuses et de réelles négociations sur les salaires, sinon chacun assumera ses responsabilités...

**Les négociateurs CGT**